

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2010

Ordre du jour :

1. Adhésion commune de Sabaillan à la communauté de communes du Savès
2. Point sur les travaux
 - travaux en régie
 - aménagement mairie
 - espaces verts
 - halte garderie
3. Aménagement Prat Beziau : validation du projet
4. Questions diverses
 - Jurés d'assises 2011 : liste préparatoire
 - Avis du conseil (déclassement/aliénation partie Rue d'Asté)
 - Adhésion au syndicat de la Save Gersoise
 - Complément subvention Syndicat d'Initiative (Rétonfey)

Présents : MM LOUBON, COT, DESPAX, LABATUT, MORVAN, DUMONT, ANE, PELLIS, BOUCHARD, GINESTET, LAPEYRE, Mmes BEYRIA, MAGNOAC, BASSAT, MARCHESIN, GHILARDI, DESCOUS.

Absents/Excusés : Mr PIMOUNET, Mme CAILLE

Pouvoirs : Mr Pimounet à Mr Morvan Mme Caille à Mr Loubon

Mme Valérie MARCHESIN est nommée secrétaire de séance

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 6 avril 2010

1. Adhésion commune de Sabaillan à la communauté de communes du Savès

Le conseil communautaire dans sa séance du 25/02/2010 a donné son accord à l'adhésion de la commune de Sabaillan à la communauté de communes du savès à compter du 1^{er} janvier 2011.

Mr le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Accord est donné pour l'adhésion de la commune de Sabaillan à la communauté de communes du Savès à compter du 1^{er} janvier 2011. (Oui : 17 Blanc : 1)

2. Point sur les travaux

Compte rendu par Mr Cot :

- finition aires containers, tonte espaces verts, mise en route arrosage stade, préparation piscine, petits travaux salle mairie.

Travaux à venir (examinés par la commission travaux du 27 mai) :

- murette long de la Save, aménagement intérieur local Croix Rouge, mise en place des différents poteaux de buts

Aménagement accès esplanade Route de Samatan pour permettre le déplacement des auto-scooters (fête) : devis retenu TP de la Save 3367.84 € ttc

Achat matériel divers : benne portée (586.15 ttc € Gam vert) Microphone à main (562.96 € ttc Rexel)

Panneaux signalisation sécurité/chantier (792.80 € ttc Sté Chelle)

Création accès aire containers Sictom (chemin des prés) : 2524.46 € ttc (Communauté communes)

Fourniture ampoules diode feux tricolores : 1058 € ttc (SPIE)

Eclairage public : fourniture et pose d'un réducteur de tension (Poste de la Ramondère) afin d'économiser la consommation électrique.

Ce dispositif permettrait une économie de la consommation de l'ordre de 30% et serait rentabilisé au bout de 5 à 6 ans.

Mr Cot fait part au conseil de l'estimation du Syndicat d'Electrification : coût 4200 € HT (subvention SDEG 30%).

Accord du conseil pour préparation du dossier par le SDEG. Après discussion, le conseil souhaite étudier la possibilité d'équiper d'autres secteurs de ce dispositif.

Mr Loubon rappelle qu'il convient de choisir le modèle de lampe pour le remplacement des globes.

Aménagement mairie

Les travaux de ponçage du sol et de peinture ont été effectués.

Présentation des devis pour le remplacement de 7 fenêtres : devis retenu (Castello Francis 870 € ht la fenêtre)

Maison Place de la Cathédrale

Mr Ané fait un point des travaux Compte tenu du retard pris, Mr Labaysse, architecte, doit refaire un planning afin de le notifier aux entreprises.

Local halte garderie

Mr Loubon donne le compte rendu des travaux effectués. Il reste à acheter du petit mobilier (devis en attente). Il propose de prévoir une inauguration au mois de septembre. Accord du conseil.

Espaces verts

Compte rendu des commissions des 26 mars et 19 mai donné par Mr Labatut.

Travaux à venir :

- aménagement du massif (parking gendarmerie),
- création d'un massif près la salle Ramondère

Achat mobilier urbain : tables pique-nique (705.55€), banc (516.55€), corbeilles (786.49 €) jardinières (abri bus) (1113.72 €) jardinières suspensions (1348.49 €)

Aire de jeux « Ramondère » : Présentation des devis pour achat de 4 jeux pour commencer l'aménagement d'une aire sur l'espace derrière la salle de la Ramondère : Idéo équipement (3712.28 €, Kaso 1566.76 €). Mme Descous demande si le projet final a été établi. Mr Labatut répond qu'il n'a pas été fait et que l'aménagement se fera progressivement.

Toiture salle polyvalente

Mr Morvan fait part au conseil du résultat du diagnostic charpente et des deux solutions pour la réfection de la toiture :

1^{er} projet : Bac acier, isolation thermique

2^{ème} projet : Renforcement, bac acier, isolation thermique, panneaux photovoltaïques, production thermique eau chaude

Après discussion, le conseil donne un accord de principe pour continuer l'étude de la réfection de la toiture sur la base du 2^{ème} projet.

3. Aménagement Prat Beziau : validation du projet

Mr Despax présente au conseil le projet finalisé par le maître d'œuvre (Scp St-Supéry-jean- Perez) : plan et estimatif des travaux s'élevant à 433 249 € HT.

Afin de constituer et de déposer d'ores et déjà les dossiers de demande de subvention, il convient d'approuver le projet.

Après vote (Oui : 18), le conseil approuve le projet d'aménagement du Prat Beziau.

4. Questions diverses

Toiture Cathédrale

Mr Despax donne le compte rendu de la consultation effectuée pour le choix du maître d'œuvre. La commission a retenu l'offre de Mr Stéphane THOUIN d'un montant de 19 665 €ht. Le conseil approuve la présente offre (Oui : 19).

Aménagement espaces publics/passerelles

Mr Despax fait le point de l'avancée du dossier. Pour le commencement de l'étude, la réalisation de relevés topographiques s'avère nécessaire.

Avis du conseil (déclassement/aliénation partie rue d'Asté)

Suite à l'enquête publique, le conseil donne son accord pour le déclassement et l'aliénation d'une partie de la rue d'Asté.

Le conseil donne son accord pour vendre la partie déclassée (280 m2) à la SCA Gascoval au prix de 3.50 € le m2.

Adhésion au syndicat de la Save Gersoise

Avis favorable est donné aux demandes d'adhésion des communes de Montadet et de Thoux au syndicat intercommunal gestion et valorisation save gersoise.

Personnel

Mr le Maire informe le conseil que Mme Descous a établi des fiches de poste pour l'ensemble des agents. Une première réunion avec le personnel est prévue pour la présentation de ces fiches.

Mme Descous explique au conseil la procédure et l'objectif de mise en place de ces fiches.

Après la présentation des fiches au personnel, des réunions par services seront organisées pour finaliser le contenu des fiches.

Complément subvention Syndicat d'Initiative (Rétonfey)

Mr le Maire donne le compte rendu du séjour à Lombez de la délégation de Rétonfey. Il remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation des diverses réceptions.

Mme Bassat fait part au conseil des dépenses engagées par le Syndicat d'initiative pour l'organisation de ces réceptions.

Mr le Maire rappelle que le budget alloué au syndicat d'initiative par la commune est de 2500 €.

Accord du conseil pour effectuer un virement de crédit (attribution de 1640 € en complément des 1000 € versé en acompte de subvention exceptionnelle).

Immeuble communal 8 pl Cathédrale

Mr le Maire soumet au conseil la proposition de vendre la maison où est hébergé actuellement et temporairement le syndicat d'initiative.

Mme Descous fait part de son étonnement quant au panneau posé sur l'immeuble, signalant la vente, alors que le conseil n'a pas pris de décision à ce jour.

Après discussion et avis partagés, le conseil décide dans un premier temps de faire évaluer l'immeuble.

Liste préparatoire jurés d'assises 2011

Jurés tirés au sort : Larrieu Céline, Boutines Mickaël, Bouchard Virginie, Barlan Francis, Busquet Yannick, Joannes Monique

Séance levée à 23 h 00

Signatures